

Image not found or type unknown



maladie professionnelle

Par **bbbb.**, le **29/06/2024** à **10:03**

Bonjour,

Prime de licenciement pour inaptitude pour maladie professionnelle est elle un bien propre ou commun lors d'un divorce.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **02/11/2024** à **18:53**

Bonjour

On fait souvent la confusion, la prime de licenciement est comme le salaire, un bien commun, alors qu'une l'indemnité compensatrice pour un préjudice de santé est considérée comme un bien propre.

Cela signifie qu'elle appartient à la personne qui a subi le préjudice et n'est pas partagée avec l'autre époux lors d'un divorce